

Commission pour
l'indemnisation des
victimes de spoliations
intervenues du fait des
législations antisémites
en vigueur pendant
l'Occupation



CIVS

Les chiffres clés

OCTOBRE 2018

L'indemnisation

Nombre de recommandations	35 287
---------------------------	--------



Indemnités recommandées
depuis le 10 septembre 1999 :
519 810 973 euros

Les dossiers matériels et bancaires

Nombre de dossiers enregistrés
depuis le 10 septembre 1999

29 568

Dossiers matériels : **19 628**

Dossiers bancaires : **9 940**

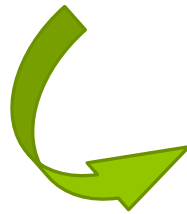


Comptes bancaires attestés et/ou affidavits
à l'issue des recherches menées dans ces dossiers :
17 192

Les « biens culturels mobiliers »* (BCM)

(*Les biens culturels mobiliers sont les biens meubles ayant un intérêt artistique supérieur aux biens indispensables à la vie courante)

Depuis le 10 septembre 1999	Dossiers dans lesquels des BCM ont été revendiqués	4 378
	Dossiers indemnisés mentionnant une ou des œuvres d'art	300



36 437 209 € indemnisés pour des
dossiers mentionnant des œuvres d'art

Le site Internet

Pages consultées sur le site www.civs.gov.fr au cours du mois	462
Evolution du nombre annuel de visites depuis le début de l'année	3 583 (3 036 en 2017)